

Le nom d'Allah consumé ? On visionne tous le clip de Katy Perry pour la soutenir !

écrit par Christine Tasin | 27 février 2014



A lire sur *la dépêche* :

Polémique. Le nouveau clip de Katy Perry choque les musulmans

<http://www.ladepeche.fr/article/2014/02/26/1827560-polemique-le-nouveau-clip-de-katy-perry-choque-les-musulmans.html#xtor=EPR-7>

« VIDÉO – Une pétition a été lancée mardi par des internautes musulmans afin que le nouveau clip de la chanteuse Katy Perry, « Dark Horse », soit retiré de YouTube. La vidéo est jugée comme étant blasphématoire, selon le journal arabe Al Bawaba.

Le clip très coloré de Kay Perry est sorti le 20 février dernier et il crée déjà la polémique. On peut y voir la chanteuse incarner le rôle de Cléopâtre. Plusieurs prétendants

tentent de la séduire mais terminent tous brûlés par la reine égyptienne. C'est une scène en particulier qui choque les musulmans : le passage, situé à 1 minute 15 de vidéo, dans lequel un homme portant un bijou où est inscrit Allah, « Dieu » en arabe, se consume à son tour. Or, dans la religion musulmane, détruire la représentation de Dieu, y compris son nom, est considéré comme un blasphème.

Cette courte scène n'a pas échappé à certains spectateurs musulmans qui voient ce clip comme « un symbole d'opposition à Dieu ». L'auteur de la pétition a recueilli plus de 37 000 signatures en une journée. Quant au clip de Katy Perry, il compte déjà plus de 33 millions de vues sur YouTube. Les protestataires auront-ils le dernier mot ? Pas si sûr... »

Une fois de plus, les musulmans veulent imposer à l'ensemble de la planète leurs croyances. On rappellera que nul n'oblige les musulmans à brûler le nom d'Allah, qu'ils ont le droit de refuser, pour eux, le blasphème, mais qu'ils n'ont pas le droit de vouloir imposer à autrui de croire en un Dieu et de respecter ce Dieu !

Allez, qu'on aime ou pas [Katy Perry](#), il faut lutter contre l'obscurantisme et le despotisme islamique et visionner le clip, rien que pour dire NON à l'infâme, d'autant que ni [La Dépêche](#), ni [le Figaro](#), ni le Dauphiné qui ont repris l'information ne se donnent la peine de rappeler que le délit de blasphème n'existe pas en France... Quant à l'[Express](#), il ose parler de provocation...

Etonnant ?

Etonnant ?